



VSA-AAS

Archives et Droits de l'Homme

Avril/Mai 2014 – Article 29

Déclaration des Droits de l'Homme, Article 29 :

- 1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible.*
- 2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.*
- 3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.*

L'Article 29 déclare que les individus ont des devoirs et des responsabilités, de même que les droits accordés dans la Déclaration. A l'origine, il devait être le deuxième article de la Déclaration universelle, mais il a ensuite été transféré pour faire partie des trois articles du "fronton du temple", comme le délégué français René Cassin appelle les trois derniers articles. Le libellé de l'article 29 englobe les responsabilités de l'échelon local (la communauté) à l'échelon de l'international (des Nations Unies). L'article a été longuement débattu, mais en fin de compte l'Assemblée générale des Nations Unies l'a adopté à l'unanimité.

Les trois parties de l'article ont été rédigées et examinées séparément et ensuite combinées en un seul article. Le premier paragraphe met l'accent sur l'individu dans la société; le spécialiste de la DUDH, Johannes Morsink, déclare que le mot "seule" dans le paragraphe "pourrait bien être le mot seul le plus important dans l'ensemble du document, car il nous aide à répondre à l'accusation que les droits énoncés dans la Déclaration créent des individus égoïstes qui ne sont pas étroitement liés à leurs communautés respectives". Il faut également noter que les rédacteurs ont intentionnellement écrit que les personnes ont des devoirs envers *la communauté* et non des devoirs envers *l'État*, car, comme Charles Malik, le délégué du Liban, a déclaré, les gens en 1948 "n'avaient pas besoin de protection contre les rois ou les dictateurs, mais plutôt contre une nouvelle forme de tyrannie de l'Etat sur l'individu que la Commission [des droits de l'homme] a le devoir de protéger". (Morsink, *The Universal Declaration of Human Rights: Origins, Drafting and Intent*, pp. 239-252, citations p. 248 et 242). Le deuxième alinéa précise qu'il existe

des limites à ces droits, et ces limites doivent être "déterminées par la loi", renforçant l'insistance mise sur l'importance de la règle de droit qui est rédigée dans le préambule de la Déclaration.

Suite à l'adoption de la Déclaration, les travaux ont commencé sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui ont finalement été adoptés en 1966. Les deux Pactes incluent dans leurs préambules une référence aux droits, sur la base de l'article 29 (1): "Conscients que l'individu a des devoirs envers autrui et envers la collectivité à laquelle il appartient, il est sous sa responsabilité d'œuvrer pour la promotion et le respect des droits reconnus dans le présent Pacte." La fin de la guerre froide a vu un regain d'intérêt pour le concept des droits. La Déclaration des Nations Unies sur le droit au développement (1986) contient une référence à la responsabilité personnelle pour le développement (article 2) qui fait écho à l'article 29 de la DUDH, <http://www.un.org/documents/ga/res/41/a41r128.htm>, mais une déclaration complète des responsabilités ne vint en 1998, lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, <http://www2.ohchr.org/english/law/freedom.htm>.

Dans les années 1990, des groupes privés ont également exhorté à d'autres discussions sur les responsabilités. En 1997, le Conseil InterAction, un groupe d'hommes d'État internationaux, a publié un projet de déclaration des responsabilités humaines, demandant qu'il soit adopté pour compléter la DUDH lors de son 50e anniversaire en 1998, <http://interactioncouncil.org/universal-declaration-human-responsibilities>.

L'année suivante, un autre groupe de personnalités internationales, sous la présidence de Richard Goldstone d'Afrique du Sud, le premier procureur en chef des Tribunaux pénaux internationaux pour le Rwanda et l'ex-Yougoslavie, s'est réuni à Valence, en Espagne, et a rédigé une Déclaration des «Responsabilités individuelles aux termes du droit international des droits humains», qui a été présenté à l'UNESCO en 1999 (la « Déclaration de Valence » se trouve à <http://globalization.icaap.org/content/v2.2/declare.html>). Pour une excellente discussion sur le développement du concept des droits, voir la publication par le Conseil international pour l'étude des droits de l'homme, «Taking Duties Seriously: Individual Duties in International Human Rights Law, A Commentary», http://www.ichrp.org/files/reports/10/103_report_en.pdf.

Parce que l'Article 29 met l'accent sur les devoirs de l'individu, les documents personnels des individus sont des ressources essentielles. Ainsi le sont aussi les archives des groupes communautaires, des organisations non-gouvernementales, et du système de protection sociale en général. Les documents des législateurs et des tribunaux nous aideront à comprendre les exigences de la règle de droit du deuxième alinéa, et les archives de la police et d'autres organismes d'application de la loi informeront les personnes chargées d'enquêter sur des questions de l'administration de l'ordre public en vertu de la règle de droit. Enfin, les archivistes ayant des responsabilités de la préservation des documents relatifs aux droits de l'homme, les documents des archives et les organismes d'archives diront aux futurs chercheurs ce que nous pensions et comment nous avons mené ces tâches à bien.

Commentaire.

Deux déclarations tout à fait remarquables ont été émises à quelques jours d'intervalle par des politiciens du Moyen-Orient. La première a été faite le 23 avril, la veille du 99e anniversaire du début des événements de 1915 où des centaines de milliers d'Arméniens vivant en Turquie ont été tués ou chassés de leurs maisons. Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a publié un message en neuf langues, incluant l'arménien, qui se terminait par : « Nous espérons et nous sommes convaincus que les peuples provenant d'une ancienne et unique géographie, qui partagent des us et coutumes similaires, seront en mesure de se parler les uns aux autres sur le passé avec maturité et de se souvenir ensemble de leurs pertes de manière décente. Et c'est dans cet espoir et cette conviction que nous souhaitons que « les Arméniens qui ont perdu leur vie dans le contexte du début du XXe siècle reposent en paix, et nous adressons nos condoléances à leurs petits-enfants ». Il a demandé à nouveau qu'une commission historique conjointe étudie les événements de 1915 et a déclaré que "nous avons ouvert nos archives à tous les chercheurs". Les médias turcs ont décrit le message d'Erdogan comme une "déclaration surprenante", tandis que le président arménien "a balayé" les condoléances, exigeant que la Turquie reconnaisse les massacres en tant que génocide. <http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2014/04/armenian-genocide-erdogan-message-condolences.html>, déclaration en anglais <http://www.todayszaman.com/news-345906-erdogan-offers-turkeys-first-condolences-to-armenians-for-1915.html>; <http://www.voanews.com/content/analysts-call-turkish-pms-condolences-on-armenia-a-political-ploy/1903147.html>

Le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas a publié un communiqué en anglais, arabe et hébreu, le 27 avril, veille du Jour officiel de l'Holocauste en Israël, dans lequel il a déclaré, "Ce qui est arrivé aux Juifs durant l'Holocauste est le crime le plus odieux qui a été commis contre l'humanité dans l'ère moderne" et a exprimé sa sympathie "aux familles des victimes et aux nombreux autres innocents qui ont été tués par les nazis". Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a répondu en disant que la déclaration était un "coup médiatique". <http://www.aljazeera.com/news/middleeast/2014/04/abbas-holocaust-was-heinous-crime-201442715735582213.html>; pour la déclaration de Palestine News and Information Agency <http://english.wafa.ps/index.php?action=detail&id=25007>

Il est clair que les déclarations turque et palestinienne sont des pas dans la bonne direction. La formation d'une commission historique conjointe et l'ouverture de toutes les archives pertinentes seraient également de bonnes étapes. Mais ce qui est intéressant dans ces propos asymétriques du point de vue de l'archiviste est de savoir comment ils s'insèrent dans les dossiers de la diplomatie. Ce sont des initiatives diplomatiques par le biais des médias étatiques, mais apparemment sans offrir de liaison directe avec l'autre gouvernement qui a le principal intérêt dans la question. Où se trouve la copie officielle de la déclaration d'Erdogan dans les archives gouvernementales arméniennes, ou celle d'Abbas en Israël ? Nous pouvons supposer que plusieurs copies existent, au moins dans les dossiers du premier ministre, le Ministère des Affaires étrangères, le service de renseignement et le Ministère de la défense, peut-être dans une unité de surveillance de la diffusion à l'étranger. Mais à la différence des communications directes entre un gouvernement et un autre qui passent par leur ministère des Affaires étrangères et sont déposées dans ces archives, ces déclarations - destinées, bien sûr, à un peuple et non pas à un gouvernement spécifique - n'ont pas de place similaire évidente dans le classement des archives du gouvernement. Pourtant, quelqu'un, quelque part dans le gouvernement, doit

s'assurer que ces ouvertures sont fidèlement et entièrement préservées en Arménie et en Israël, ainsi qu'en Turquie et en Palestine.

Alex Boraine a été le vice-président de la Commission de Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud. Dans son livre *Un Pays Démasqué*, il réfléchit sur le problème de la réconciliation, en citant le poème du poète philippin J. Cabazres sur la réconciliation qui dit, en particulier, "Parlez-nous de réconciliation / Seulement si vos paroles ne sont pas les produits de votre plan diabolique / Pour taire notre lutte pour la liberté". Les archives doivent préserver ces discours de réconciliation durant des mois et des années ; en espérant que cela aidera, à long terme, à changer un passé divisé en un avenir partagé.

Nouvelles du Groupe de travail sur les droits de l'homme. Le Conseil exécutif de l'ICA a convenu d'un calendrier pour les commentaires du public et l'examen des «Principes de base sur le rôle des archivistes à l'appui des droits de l'homme», rédigé par le groupe de travail. Le texte, en cours de traduction en français, sera affiché sur le site de l'ICA; un forum public sur le texte aura lieu lors de la réunion annuelle de l'ICA en octobre.

Nouvelles internationales.

Chambres extraordinaires africaines. L'*International Justice Tribune* a déclaré que le tribunal jugeant les crimes commis au Tchad par le régime de Hissène Habré a envoyé une équipe de quatre juges et deux procureurs au Tchad pour recueillir des preuves; ils ont obtenu les déclarations de 543 personnes, en plus de près de 1300 déclarations que la Cour avait déjà eues. L'accusation "a continué à rechercher et à sélectionner des preuves dans les archives de la « DDS », la Direction de la Documentation et de la Sécurité, souvent décrite comme la police politique du régime d'Hissène Habré. Des milliers de ces documents sont considérés comme des éléments-clés de l'accusation qui a récemment nommé un expert graphologue pour tenter d'identifier l'écriture de Habré, et un expert militaire, pour reconstituer la chaîne de commandement au sein de la DDS. Tous les documents sont actuellement classés dans l'ordre chronologique : ils couvrent les 8 années de 1982 à 1990, quand Hissène Habré était président du Tchad". Il semble peu probable que la police ait initialement conservé les dossiers par ordre chronologique ; quelle preuve a été perdue, suite à l'incompréhension de l'ordre original des documents ?

http://justicetribune.com/37/?tx_ijtarticles_homecarousel%5Barticle%5D=503&tx_ijtarticles_homecarousel%5Baction%5D=show&tx_ijtarticles_homecarousel%5Bcontroller%5D=Article&cash=8931258abc76e14ceb72f1f977fb1aae

Cour européenne de justice. La Cour de justice européenne a annulé une directive de l'Union européenne datant de 2006, qui « donnait le droit aux opérateurs de téléphonie et de messagerie de stocker des données de masse des citoyens privés pour examen par les enquêteurs dans les cas ultérieurs de crimes graves", a rapporté *Deutsche Welle*. La Cour a déclaré: «La directive interfère de manière particulièrement grave avec les droits fondamentaux liés au respect de la vie privée et à la protection des données à caractère personnel." <http://www.dw.de/top-eu-court-overturns-data-retention-directive/a-17550163>

Union européenne. L'Union européenne et le gouvernement du Kosovo ont convenu d'établir un tribunal spécial pour juger les crimes de guerre commis dans les années 1990, a signalé BIRN. Il portera sur les

cas d'environ 500 personnes, principalement des Serbes, portés disparus après le conflit du Kosovo, qui a pris fin en juillet 1999. Le tribunal fonctionnera en vertu du droit du Kosovo mais les procureurs et juges internationaux seront nommés par l'Union européenne ; il aura un bureau au Kosovo et un autre à l'extérieur du pays qui "conservera les documents et les dossiers sensibles et sera géré par du personnel international", a déclaré Human Rights Watch.

http://www.balkaninsight.com/en/article/kosovo-asks-eu-for-war-crime-tribunal?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=9f8bd00ff0-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-9f8bd00ff0-311109073;
<http://www.hrw.org/news/2014/04/11/kosovo-approve-special-court-serious-abuses>

Cour interaméricaine des droits de l'homme. La Nation Onondaga, une tribu indigène reconnue par le gouvernement américain, a déposé plainte auprès de la Cour interaméricaine des droits humains, alléguant que le gouvernement américain a rompu des traités et que les tribunaux des États-Unis ont échoué à octroyer des recours. Au cœur du procès, il y a la perte de terres et la dégradation de l'environnement des terres restantes par les sociétés minières et chimiques. *Inter Press Service* a cité l'avocat de la tribu, «Avec la perte des terres, la pollution de l'eau, et la perte de l'accès à l'eau, la santé a été négativement affectée.»
<http://www.ipsnews.net/2014/04/u-s-tribe-looks-international-court-justice/>

Cour internationale de Justice. La République des Îles Marshall a poursuivi neuf pays, les accusant de ne pas poursuivre les négociations et le désarmement comme l'exige le Traité de non-prolifération nucléaire de 1968. Elle a également poursuivi les États-Unis à la Cour fédérale du district de San Francisco. La population des îles continue de souffrir des effets des essais nucléaires terrestres menés après 1967 sur le territoire par les États-Unis après la Seconde Guerre Mondiale. Les neuf nations devraient avoir des copies du traité dans les archives de leur gouvernement.
<http://www.theguardian.com/world/2014/apr/24/marshall-islands-sues-nine-nuclear-powers-failure-disarm>; pour le dépôt devant le tribunal des États-Unis, voir <https://www.weo1.com/tpn/c/C517/docs/Complaint-for-Breach-of-the-Treaty-on-the-Non-Proliferation-of-Nuclear-Weapons.pdf>. Merci à Barbara Rose Johnston pour la référence du tribunal américain.

Les procès sur les allégations de génocide par la Serbie contre la Croatie et par la Croatie contre la Serbie ont continué. *International Justice Tribune* a rapporté que les avocats des deux côtés ont "écrémé les preuves" des jugements du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. La Serbie, faisant valoir que l'ancien président croate Franjo Tudjman avait «une intention génocidaire» l'a cité, selon un "relevé de notes officiel", affirmant lors d'une réunion avec ses commandants militaires "Nous devons infliger de tels coups pour que les Serbes, en pratique, disparaissent."
http://justicetribune.com/37/?tx_ijtarticles_homecarousel%5Barticle%5D=503&tx_ijtarticles_homecarousel%5Baction%5D=show&tx_ijtarticles_homecarousel%5Bcontroller%5D=Article&cHash=8931258abc76e14ceb72f1f977fb1aae

Cour pénale internationale. La Cour menant le procès contre l'ancien président Laurent Gbagbo de Côte d'Ivoire essaye de comprendre le "pouvoir absolu" qu'il avait sur les forces de sécurité ivoiriennes, a rapporté *l'International Justice Tribune*. Les juges ont demandé au procureur "de fournir des éléments de preuve au sujet de la «structure organisationnelle des forces pro-Gbagbo, y compris la façon dont les différents sous-groupes étaient placés dans la structure globale et surtout comment le «cercle intérieur» coordonnait, finançait et fournissait les moyens pour les activités des différents sous-groupes ». C'est le genre d'information que fournirait une bonne description des archives des forces de sécurité. Les juges ont également demandé au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies de fournir un rapport sur le bombardement de la ville d'Abobo en 2011 qui a causé 25 morts et 40 blessés, mais le Haut-Commissariat a jusqu'à présent refusé de le remettre.

http://justicetribune.com/37/?tx_ijtarticles_homecarousel%5Barticle%5D=503&tx_ijtarticles_homecarousel%5Baction%5D=show&tx_ijtarticles_homecarousel%5Bcontroller%5D=Article&cHash=8931258abc76e14ceb72f1f977fb1aae

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Le témoignage donné dans un procès par une personne maintenant décédée est utilisé par l'accusation dans une autre affaire. Miroslav Deronjic a été reconnu coupable par le Tribunal; au cours de son procès, il a témoigné qu'il avait reçu "un ordre d'en haut" de tuer tous les prisonniers de Srebrenica qu'il détenait. Lorsque ce témoignage a été lu dans le procès d'Aleksandar Cvetkovic, l'avocat de la défense s'est opposé, disant que si Deronjic était vivant, on aurait pu lui poser des questions sur ses déclarations, a signalé *BIRN*. C'est une situation intéressante : quand un procès est terminé, le témoignage oral devient un document du procès, et le dossier peut être introduit dans d'autres procès, si la personne qui donne le témoignage est décédée. Passage de l'oral à la trace écrite.

http://www.balkaninsight.com/en/article/testimony-on-command-for-srebrenica-killings?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=98af544bcd-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-98af544bcd-311109073

Institutions financières internationales. L'Organisation des Nations Unies et la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, le Fonds monétaire international, la Banque islamique de développement et le Groupe de la Banque mondiale ont signé un Protocole d'accord "à collaborer au renforcement des capacités statistiques dans les pays membres et faciliter le partage de données, d'outils, de normes et d'analyse pour améliorer les statistiques sur le suivi des résultats de développement". Les statistiques officielles des gouvernements sont une partie importante des fonds d'archives gouvernementales. Pour le communiqué de presse, voir <http://www.afdb.org/en/news-and-events/article/international-financial-institutions-agree-to-share-data-to-improve-development-outcomes-and-lay-the-groundwork-for-the-post-2015-development-agenda-11686/>

Pour un rapport de fond par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, «Données de masse et modernisation des systèmes statistiques», voir <http://unstats.un.org/unsd/statcom/doc14/2014-11-BigData-E.pdf>

Tribunal spécial pour le Liban. Selon *l'International Justice Tribune*, les procureurs "s'appuient fortement sur les preuves d'enregistrements téléphoniques" qui relient les cinq hommes inculpés. Deux des accusés "sont soupçonnés d'avoir diffusé des déclarations et livré une vidéo à Al-Jazira clamant la responsabilité au nom d'un groupe fictif."

http://justicetribune.com/37/?tx_ijtarticles_homecarousel%5Barticle%5D=503&tx_ijtarticles_homecarousel%5Baction%5D=show&tx_ijtarticles_homecarousel%5Bcontroller%5D=Article&cHash=8931258abc76e14ceb72f1f977fb1aae

Organisation des Nations Unies. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a publié son rapport, *Étude mondiale sur les homicides 2013*. Le Honduras a le taux d'assassinat le plus élevé du monde (90,4 meurtres pour 100.000 habitants), et les Amériques en tant que région ont le plus haut taux de meurtres en temps de paix. L'étude s'est appuyée sur l'ensemble des données statistiques des homicides de l'ONUDC "provenant soit de la justice pénale ou des systèmes de santé publique. Dans le premier cas, les données sont générées par l'application de la loi ou par les autorités de la justice pénale dans le processus d'enregistrement et d'enquête sur un cas de crime, alors que dans le second cas, les données sont produites par les autorités de santé attestant la cause de la mort d'un individu".

<http://uk.reuters.com/article/2014/04/10/uk-latam-crime-idUKBREA390IK20140410>; pour l'étude, voir <http://www.unodc.org/gsh/>

Les photographies de personnes décédées et torturées qui ont été sorties clandestinement de Syrie ont été présentées au Conseil de sécurité des Nations Unies dans le cadre d'un débat sur l'opportunité de renvoyer la Syrie à la Cour pénale internationale. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2014-01.

<http://www.bbc.com/news/world-middle-east-27044203>

Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme. Le Haut-Commissaire a publié un document sur l'utilisation de la torture en Syrie, "en s'appuyant sur 38 entretiens menés par les enquêteurs des Nations Unies au cours des huit derniers mois avec des individus libérés des centres de détention à travers la Syrie". Parfois, dit l'article du *New York Times* sur le rapport, les familles des défunts "n'ont reçu que des papiers d'identité de la personne décédée, mais pas de corps."

<http://www.nytimes.com/2014/04/15/world/middleeast/torture-in-syria.html?ref=world&r=0>; pour le rapport, voir <http://www.ohchr.org/Documents/Countries/SY/PaperOnTorture.pdf>

Monde / nouvelles générales.

Action on Armed Violence et Oxford Research Group, deux organisations non gouvernementales, ont émis "des rapports distincts mais complémentaires" sur les meilleures pratiques pour l'enregistrement des victimes civiles pendant les conflits armés. Les deux se sont fortement appuyées sur des entretiens, mais Oxford a également effectué une étude de la pratique d'enregistrement des victimes civiles de l'Unité des droits de l'homme de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui a comporté la révision "des rapports et des commentaires". Les deux groupes ont publié un compte rendu conjoint, qui a noté que « les données des fiches d'accidents ont été utilisées au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie dans l'affaire contre Slobodan Milosevic. Au Pérou, le procès contre l'ancien président Alberto Fujimori, et au Guatemala, le procès contre l'ancien dirigeant militaire Efraim Rios Montt, ont également utilisé des données concernant l'enregistrement détaillé de victimes." Ils recommandent que "les systèmes d'enregistrement doivent être mis en place le plus tôt possible pour faciliter la vérification des cas, donner la possibilité d'analyser les tendances et de réagir à temps. Ils devraient également enregistrer des informations sur les blessés après leur hospitalisation afin de fournir des preuves sur l'impact à long terme de la violence armée".

http://oxfordresearchgroup.org.uk/publications/briefing_papers_and_reports/joint_org_aovav_exec_summary; aoav.org.uk/2014/counting-the-cost; <http://ref.ec/un>

Nouvelles bilatérales et multilatérales.

Al-Qaïda et Al-Shabaab. Des vidéos et un enregistrement audio ont été publiés en avril par les deux groupes terroristes. L'enregistrement était un entretien avec le chef d'Al-Qaïda Ayman al-Zawahiri, publié sur le site islamiste *Hanein*, dans lequel il "a appelé les musulmans à enlever des Occidentaux, en particulier des Américains, qui pourraient ensuite être échangés contre des djihadistes emprisonnés", a rapporté *Reuters*. Sur des sites djihadistes, Al-Qaïda a publié un clip vidéo de la réunion de ses dirigeants au Yémen, dans lequel le chef d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique a déclaré, selon *CNN*, "Nous devons éliminer la croix. . . . Le porteur de la croix, c'est

l'Amérique!" Al-Shabaab a publié une vidéo qui comprend, selon *CNN*, une déclaration que l'attaque du centre commercial Westgate à Nairobi, Kenya, ne suffisait pas, il y a "des centaines d'hommes qui sont désireux de faire une telle opération", et "nous allons vous faire exploser, jusqu'à ce que nous vous achevions". Les archives des services de sécurité du gouvernement ont certainement conservé des copies de ces messages menaçants.

<http://www.reuters.com/article/2014/04/26/us-qaeda-zawahiri-idUSBREA3P0AY20140426> ;
<http://www.cnn.com/2014/04/18/world/terrorist-messages-surface/>

Argentine / Espagne. L'Espagne a rejeté la demande de l'Argentine d'extrader deux anciens policiers accusés de torture pendant la dictature de Francisco Franco, a rapporté le *Buenos Aires Herald*. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-09.

<http://www.buenosairesherald.com/article/158397/francoera-crime-probe-now-depends-on-possible-arrests-outside-spain>

Arménie / Turquie. *Al-Monitor* a rapporté que le ministère des Affaires étrangères de Turquie a confirmé que les préparatifs sont "en cours" pour "accorder les droits de citoyenneté turque aux générations futures" des Arméniens tués ou déportés en 1951 et qui ne détiennent pas encore la nationalité turque, "si elles le souhaitent." Le ministre n'a pas précisé quels documents seraient nécessaires comme preuve que l'ancêtre était un citoyen turc.

http://www.al-monitor.com/pulse/politics/2014/04/turkey-citizenship-descendants-displaced-armenians.html?utm_source=Al-Monitor+Newsletter+%5BEnglish%5D&utm_campaign=f754b83885-January_9_2014_1_8_2014&utm_medium=email&utm_term=0_28264b27a0-f754b83885-93088897#

Australie / Indonésie / Timor-Leste. Un chercheur aux Archives nationales de l'Australie a demandé l'accès à deux dossiers des Affaires étrangères et du commerce "qui contiennent des rapports sur une offensive militaire majeure à travers le Timor oriental à fin 1981 et début 1982", a rapporté le *Sydney Morning Herald*. L'opération avait été particulièrement brutale, avec de graves violations des droits de l'homme. Les Archives nationales ont refusé l'accès à 140 pages sur les 600 pages; le chercheur a fait appel devant le Tribunal d'appel administratif du gouvernement, qui a confirmé le refus, notant que le gouvernement "a souligné la sensibilité particulière de la relation actuelle entre l'Australie et l'Indonésie". Les États-Unis ont informé l'Australie que quatre documents devraient être retenus car ils contiennent des "sujets sensibles en cours". Le chercheur envisage de contester la décision.

<http://www.smh.com.au/federal-politics/political-news/australia-wins-legal-battle-to-suppress-secret-papers-on-east-timor-for-fear-of-upsetting-indonesia-20140403-zqq73.html>
<http://timorarchives.wordpress.com/2014/04/16/keeping-oz-archives-secret/>

Chine / Japon / Corée. Les archives provinciales de Jilin en Chine ont continué à communiquer des documents abandonnés par l'armée japonaise à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Vingt-cinq des 89 dossiers publiés en avril concernent "les femmes de réconfort" forcées à l'esclavage sexuel, et six éléments documentaient "le transfert des prisonniers à l'unité notoire 731 où des expériences bactériennes sur les humains ont été effectuées," a rapporté *Xinhua*.

<http://www.ecns.cn/2014/04-26/111285.shtml>

France / Rwanda. Le 20e anniversaire du début du génocide rwandais a généré des appels de *Le Monde* et du Parti vert au gouvernement de la France pour qu'ils ouvrent leurs archives sur le sujet.

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2014/04/07/france-rwanda-il-est-grand-temps-d-ouvrir-les-archives_4396889_3212.html

Guatemala / États-Unis. Une disposition du projet de loi de crédits, adoptée en janvier, interdit aux États-Unis d'octroyer certains fonds à l'armée du Guatemala à moins que le Secrétaire d'État des États-Unis atteste que trois conditions soient réunies, dont l'une est que l'Armée du Guatemala divulgue publiquement "tous les documents d'archives militaires relatifs au conflit armé interne en temps opportun, en réponse aux demandes des autorités judiciaires civiles". La Commission des droits de l'homme du Guatemala a lancé une campagne afin de s'assurer que le Secrétaire n'autorise pas ces fonds. Pour une bonne analyse de la question complexe, voir l'article *Foreign Policy in Focus*: <http://fpif.org/guatemala-suppressing-dissent-home-abroad/>

Irak / États-Unis. En 2008, la Hoover Institution de Californie a conclu un accord avec la fondation privée Iraq Memory Foundation pour prendre la responsabilité des archives du parti Baas que la Fondation a obtenues à Bagdad à la chute du régime de Saddam Hussein et transportées aux États-Unis. La Hoover Institution a maintenant mis à disposition en ligne une dizaine de millions de pages de documents du parti Baas. Merci à Jeff Spurr pour l'information. Pour le communiqué de presse, voir:

<http://www.hoover.org/library-and-archives/collections/middle-east/featured-collections/iraq-memory-foundation>

Irlande / Royaume-Uni / Irlande du Nord / États-Unis. Les médias du monde entier ont signalé l'arrestation, le 30 avril, du chef irlandais Sinn Féin Gerry Adams par le Service de police d'Irlande du Nord pour l'interroger sur l'assassinat de Jean McConville en 1972. Les informations tirées des interviews d'histoire orale conservés dans les archives du Boston College ont joué un rôle central dans l'arrestation. Pour un échantillonnage des reportages sur l'arrestation, voir <http://bostoncollegesubpoena.wordpress.com/>

Kenya / Somalie. Le gouvernement du Kenya a arrêté des "milliers de réfugiés sans papiers, des immigrants et des citoyens kenyans" ce printemps et a expulsé les réfugiés somaliens vers la Somalie. Selon le *New York Times*, le secrétaire du cabinet de l'intérieur a déclaré: «Nous amenons les personnes arrêtées à cet endroit, nous les filtrons, nous vérifions ceux qui ont des documents et ceux qui n'en ont pas." Le gouvernement a annoncé que, dans le sillage de l'attaque du Westgate Mall l'année dernière, où 67 personnes sont mortes, "tous les Kenyans devront se réenregistrer auprès du gouvernement par des moyens numériques et recevoir de nouvelles cartes d'identité."

http://www.nytimes.com/2014/04/18/world/africa/kenyas-answer-to-terrorism-sweeping-roundups-of-somalis.html?_r=0

Russie / Ukraine. En avril, la lutte entre la Russie et l'Ukraine soulève une question archivistique. Le ministère russe de la Défense a affiché une série de documents apparemment nouvellement déclassifiés sur le site officiel du ministère, selon *The Voice of Russia*: «Il y a des rapports, des notes explicatives et des messages spéciaux écrits par des officiers de l'Armée rouge et les dirigeants du mouvement des partisans ukrainiens contenant la preuve documentaire de l'origine et du développement du mouvement nationaliste en Ukraine, son partenariat avec les nazis, la participation des nationalistes dans les groupes armés, leurs tactiques de lutte armée contre l'Armée rouge et des atrocités contre des civils.

http://voiceofrussia.com/news/2014_04_03/Russias-Defense-Ministry-declassifies-docs-of-Ukrainian-nationalists-activities-during-Great-Patriotic-War-8133/

Pendant ce temps, le Conseil des ministres de l'Ukraine a nommé un nouveau directeur de l'Institut de la mémoire nationale ukrainienne. Dans une interview avec *Euromaidan Wache Berlin*, il a déclaré que son objectif est de créer "Une archive de la mémoire nationale", qui permettra d'enlever "tous les documents d'archives du système répressif soviétique de la compétence des services spéciaux et de sécurité actuels (Service de sécurité de l'Ukraine, ministère de l'Intérieur de l'Ukraine, service de renseignement extérieur de l'Ukraine)". Le service de sécurité ukrainien a également nommé un nouveau directeur des Archives; ces archives "contiennent la majorité des documents d'archives du KGB" et le directeur projette d'en "faciliter l'accès". <http://euromaidanberlin.wordpress.com/2014/04/01/kgb-archives-in-ukraine-will-be-open-to-public/>

Suisse / Etats-Unis. En utilisant des documents d'archives américaines et suisses, un historien américain a étudié un camp de prisonniers en Suisse, où des soldats américains avaient été détenus au cours de la Seconde Guerre mondiale, et a constaté que les conditions dans le camp (Wauwilermoos) "étaient analogues à d'autres camps d'ailleurs" pour les prisonniers de guerre, a rapporté le *Washington Post*. Les soldats américains détenus au camp "n'ont jamais été officiellement reconnus comme prisonniers de guerre parce que la Suisse n'était pas en guerre avec les États-Unis," mais sur la base de ces recherches, le ministère de la Défense américaine les a reconnus. Un total de 1'570 membres des forces de l'air des États-Unis ont été internés en Suisse pendant la guerre, mais les conditions inhumaines du camp de Wauwilermoos étaient "une aberration." <http://www.stripes.com/news/air-force/wwii-vets-detained-in-switzerland-finally-get-pow-status-1.280925>

Ex-Yougoslavie. En 1949, l'île de Goli Otok en Croatie "a été transformée en une prison clandestine de haute sécurité et camp de travail, où principalement les prisonniers politiques étaient obligés de travailler et étaient régulièrement torturés par les gardes," a écrit *BIRN*. La prison a fermé en 1988. Une nouvelle exposition à Belgrade a affiché une liste alphabétique consultable de 16'500 personnes qui ont été emprisonnées dans le camp, "créée sur la base de documents provenant de divers services secrets [yougoslaves]." http://www.balkaninsight.com/en/article/list-of-goli-otok-prisoners-published-online?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=c28b26ea0b-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-c28b26ea0b-311109073

Nouvelles nationales.

Argentine. Le ministère de la Défense "a téléchargé un document directement lié à la guerre des Malouines" qui montre "un lien évident entre ceux qui ont torturé dans les centres de détention clandestins [pendant la dictature militaire] et ceux qui ont mené les forces argentines dans la guerre des Malouines de 1982," a rapporté le *Buenos Aires Herald*. Pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2013-11.

<http://www.buenosairesherald.com/article/156103/archives-show-links-in-repression-malvinas>

Belgique. Le Mouvement humaniste flamand va ouvrir le Centre for Academic and Humanist Archives, unissant les archives universitaires de l'Université libre de Bruxelles et les archives du patrimoine culturel du centre Karel Cypers. Le nouveau Centre "rassemble les documents et les

objets qui, depuis des décennies, étaient importants dans la lutte pour les valeurs humanistes qui ont fondamentalement transformé la société flamande, longtemps sous l'influence du dogmatisme catholique", a rapporté *Flanders Today*.

<http://www.flandertoday.eu/education/flanders-gets-its-first-humanist-archives>

Les archives de la ville de Bruxelles ont transféré aux Archives d'Etat les dernières des 85 boîtes (35 mètres au total) contenant des documents relatifs aux possessions prises de force aux Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Les documents avaient été "sauvé de la destruction" par la ville en 1970.

<http://www.levif.be/info/belga-generique/les-archives-generales-du-royaume-etoffent-leur-collection-sur-la-persecution-des-juifs/article-4000600731316.htm>

Bosnie. L'agence étatique d'investigation et de protection de la Bosnie a fouillé le bureau de l'Association des anciens de la Gendarmerie à Gorazde et la maison d'un ancien policier à la recherche d'informations pour aider à prouver des crimes de guerre "sur les allégations de crimes contre les Serbes dans la région pendant la guerre des années 1990," a rapporté *BIRN*. Le responsable des associations a dit qu'il a remis sa liste d'anciens officiers de police à Gorazde pendant la guerre, mais les 18 autres documents demandés, "nous ne les possédons pas."

http://www.balkaninsight.com/en/article/gorazde-veteran-police-association-searched?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=c1a382a973-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-c1a382a973-311109073

Burundi. Le parti au pouvoir a voté la création d'une commission de "réconciliation" dans le but "d'établir la vérité sur les conflits ruinant le Burundi depuis l'indépendance de la Belgique en 1962", a rapporté *Reuters*. Les archives de la précédente commission de vérité au Burundi (1995-1996) sont dans les archives des Nations Unies à New York.

<http://www.reuters.com/article/2014/04/18/us-burundi-politics-idUSBREA3H0E020140418>

Canada. Dans le cadre de la poursuite des travaux de la Commission de vérité sur les écoles résidentielles, à fin mars, les "actes de décès de dizaines de milliers d'enfants des Premières nations qui sont morts pendant la période des pensionnats qui ont été en activité au Canada ont été remis à la Commission de Vérité et Réconciliation," a rapporté *The Canadian Press*.

<http://www.ctvnews.ca/canada/provinces-hand-over-aboriginal-death-records-from-residential-school-period-1.1751450> Au même moment, 43 survivants des pensionnats ont été avisés "d'une éventuelle violation de la vie privée par l'agence qui traitait leurs demandes d'indemnisation", quand un ordinateur portable qui contenait des dossiers médicaux et des résumés de cas détaillant les abus a été volé, a déclaré le président de la Commission à *CBC News*. <http://www.cbc.ca/news/politics/residential-school-survivors-notified-of-possible-privacy-breach-1.2590914>

Chili. Colonia Dignidad était un centre fondé par des immigrants allemands en 1961 dans le sud du Chili, qui a collaboré avec la police secrète du Chili pendant les années de la dictature de Pinochet. En 2005, la police qui a fait une descente dans la propriété a trouvé environ 30'000 documents d'archives contenant des profils de renseignement créés par la police secrète chilienne (*Santiago Times*, 20 juin, 2005). Dans le cadre d'un procès contre l'Etat par les victimes

de violations des droits de l'homme à Colonia Dignidad, le juge a ordonné la déclassification de 39'000 dossiers sur les disparus pendant la dictature, dont la majorité concerne Colonia Dignidad, mais certains fournissent également des informations sur d'autres centres de torture clandestins, a rapporté *Politica*. <http://noticias.terra.cl/nacional/politica/justicia-chilena-desclasifica-39000-fichas-sobre-desaparecidos-en-dictadura,1bebdd6525d35410VgnCLD2000000dc6eb0aRCRD.html>

Colombie. Oxfam International a publié un rapport en mars d'une étude de cinq ans (2008-2012) sur les victimes de violence sexuelle de moins de 18 ans durant le conflit armé en Colombie. Les auteurs ont recueilli des informations de 1'070 des 1'130 municipalités du pays et ont trouvé près de 49'000 cas, dont environ 41'000 étaient des filles. Maintenant, a rapporté *El Pais*, "les autorités colombiennes tentent de trouver des statistiques réelles." http://elpais.com/elpais/2014/04/09/inenglish/1397051121_749135.html

Croatie. Le Comité civique pour les droits de l'homme, surveillant les procès sur les crimes de guerre devant les tribunaux croates, a déclaré que "à en juger par la documentation des procès, moins de peines sévères sont annoncées dans les cas de crimes de guerre que dans les affaires pénales en général", a rapporté *BIRN*. http://www.balkaninsight.com/en/article/croatian-ngos-deep-divisions-within-croatian-society?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=9f8bd00ff0-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-9f8bd00ff0-311109073

République démocratique du Congo. *New Vision* a publié la liste officielle des 51 bénéficiaires de l'amnistie en vertu de la loi d'amnistie du Congo du 11 février. Le ministre congolais de la justice et droits de l'homme a déclaré: "les bénéficiaires doivent remplir un formulaire les engageant à ne pas récidiver". Les archives du gouvernement doivent immédiatement sécuriser et préserver de tels engagements écrits. <http://www.newvision.co.ug/news/654768-drc-releases-list-of-m23-amnesty-beneficiaries.html>

Egypte. Un rapport de quatre groupes de droits de l'homme a examiné 250 cas de violence sexuelle qui ont eu lieu entre novembre 2012 et janvier 2014, pour lesquels "pas un seul auteur a été déféré à la justice", a rapporté *Ahram Online*. La plupart n'ont pas été signalés à la police, mais ceux qui l'ont été "ont rarement conduit à l'ouverture d'une enquête". L'accès aux archives de la police faciliterait la démarche des groupes des droits de l'homme. http://english.ahram.org.eg/NewsContent/1/64/99186/Egypt/Politics-/Successive-Egypt-governments-failed-to-stop-sexual.aspx?mkt_tok=3RkMMJWWfF9wsRojvqvOZKXonjHpfsX96uUkXrHr08Yy0EZ5VunJEUWy34cFTNQ%2FcOedCQkZHblFnV4JQ624SrUNrKEO

Inde. En 2009, l'Inde a commencé le processus de distribution à chaque citoyen d'une carte avec un numéro d'identification unique et personnel "biométrique." Les données de la carte sont stockées dans une base de données de l'agence du gouvernement indien UIDAI (Unique Identification Number Authority). Le Bureau central des investigations de l'Inde voulait obtenir les "données biométriques de tous les habitants inscrits de Goa " pour les utiliser dans une enquête, mais la Cour suprême a statué que UIDAI "n'a pas besoin de partager ses données avec

une agence du gouvernement sans le consentement des personnes qui sont mentionnées dans la base de données ", selon l'Observer Research Foundation.

http://www.eurasiareview.com/14042014-questions-about-the-security-of-aadhar-projects-biometric-database-analysis/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29

Italie. Le Premier ministre a signé l'ordre de déclassifier et de transférer aux Archives centrales d'Etat tous les documents concernant les actes de terrorisme pendant les "années de plomb" de l'Italie (1960-1980). Cependant, comme Giulia Barrera des Archives le souligne, ce serait déchirer les archives existantes; par exemple, "les documents de la police de Bologne concernant la bombe de 1980 à la gare de Bologne [vont maintenant] aller aux Archives centrales à Rome, et non pas aux Archives d'Etat de Bologne, avec tous les autres dossiers de la police de Bologne". En outre, les Archives d'État n'ont pas d'espace pour stocker cette quantité de documents et le gouvernement n'a pas donné aux Archives le personnel, l'espace ou l'équipement pour gérer les archives désignées.

<http://www.courrierinternational.com/article/2014/04/23/secret-leve-sur-le-terrorisme-des-annees-de-plomb>

Liban. En mars, le Conseil d'Etat de la Choura a jugé que les familles des personnes disparues seraient autorisées à avoir accès à l'enquête et au rapport complet de la Commission d'enquête sur les personnes disparues et victimes de disparitions forcées au Liban (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2014-03). Le Centre international pour la justice transitionnelle a interviewé l'auteur du projet de loi sur les personnes disparues et victimes de disparitions forcées au Liban, Nizar Saghieh, qui a dit que la décision "donne aux familles le droit d'accéder à tout, quelles que soient les raisons invoquées sur des impératifs politiques ou de situation de sécurité. Cela souligne l'importance de ce droit et sa reconnaissance comme un droit naturel provenant de tous les autres droits énoncés dans les conventions internationales, car il prévoit le droit d'accéder à tous les documents sans permettre à l'État d'invoquer la paix civile afin d'empêcher cet accès. Le commissaire du gouvernement et le Rapporteur conseil dans le procès ont soulevé cette question. Ils ont affirmé que les familles n'ont pas le droit d'accéder à ces documents étant donné que cela compromettrait la paix civile. Toutefois, le Conseil a rejeté ces arguments."

<http://ictj.org/news/lebanon-interview-saghieh>

Libye. Le procès de 37 anciens fonctionnaires du régime de Kadhafi, dont l'ancien chef des renseignements Abdallah al-Senoussi, a commencé à Tripoli. Le procureur de la Cour pénale internationale avait accusé Senoussi de crimes de guerre, mais en octobre dernier, les juges de la Cour ont décidé que la Libye était en mesure de le juger et ont clos le procès de la CPI. Ils ont été convaincus par les procureurs de la Libye, a rapporté *l'International Justice Tribune*, qui "ont mentionné 200 déclarations de témoins, des milliers de documents, des écoutes téléphoniques et des vidéos" et ont démontré "une compréhension de la nécessité de prouver les crimes et toute la chaîne de commandement qui s'étend à al-Senoussi". Cependant, le procureur libyen n'a pas permis à Senoussi ou aux 36 co-accusés de voir les preuves.

http://justicetribune.com/37/?tx_ijtarticles_homecarousel%5Barticle%5D=503&tx_ijtarticles_homecarousel%5Baction%5D=show&tx_ijtarticles_homecarousel%5Bcontroller%5D=Article&cHash=8931258abc76e14ceb72f1f977fb1aae

Népal. Le parlement du Népal a adopté une loi créant une Commission de vérité et réconciliation et une commission indépendante d'enquête sur les personnes disparues. Selon *l'International Justice Tribune*, le procureur général doit ouvrir des procès qui lui sont transmis par les deux commissions. Le Népal avait deux commissions de vérité dans les années 1990; on ne sait pas quel centre d'archives détient leurs dossiers.

http://justicetribune.com/37/?tx_ijtarticles_homecarousel%5Barticle%5D=503&tx_ijtarticles_homecarousel%5Baction%5D=show&tx_ijtarticles_homecarousel%5Bcontroller%5D=Article&cHash=8931258abc76e14ceb72f1f977fb1aae

Rwanda. Save the Children, une organisation non gouvernementale, a annoncé qu'elle "a récemment rouvert un fonds d'archive incroyable à notre bureau à Kigali" de photographies prises en 1994 et montrées dans les villages par des collaborateurs de Save the Children en espérant que les gens regardent les photos et «reconnaissent leurs enfants, petits-enfants, neveux et nièces». L'ONG explique qu'elle a aussi des notes manuscrites qui accompagnent les photographies.

[Http://reliefweb.int/report/rwanda/polaroid-archive-documentation-country-s-lost-children](http://reliefweb.int/report/rwanda/polaroid-archive-documentation-country-s-lost-children)

Arabie Saoudite. *Gulf News* a rapporté que le département des passeports du gouvernement a annoncé que les enfants nés de femmes saoudiennes qui ont épousé des expatriés (personnes d'autres pays, dans ce contexte) seront "traités comme des Saoudiens pour le travail, l'éducation et les soins médicaux", à condition que le contrat de mariage de la mère ait été "approuvé par les autorités locales" et que les enfants soient "en possession de cartes d'identité". Les documents d'homologation de mariage et l'émission des cartes d'identité seront des sources cruciales.

http://gulfnews.com/news/gulf/saudi-arabia/children-born-to-expats-who-married-saudi-mothers-get-equal-rights-1.1320979?mkt_tok=3RkMMJWWfF9wsRojvqvOZKXonjHpfsX96uUkXrHr08Yy0EZ5VunJEUWy34cFTNQ%2FcOedCQkZHblFnV4JQ624SrUNrKEO

Serbie. Il y a quinze ans, le 23 avril 1999, l'OTAN bombardait le radiodiffuseur public RTS et tuait 16 personnes. Comme l'anniversaire approchait, l'Association des journalistes de Serbie a appelé le ministère de la Défense et l'agence de sécurité militaire "à fournir tous les documents nécessaires qui sont importants pour trouver les responsables de cet horrible crime," a signalé *BIRN*. Des questions ont été soulevées depuis des années pour savoir si le gouvernement savait à l'avance que l'OTAN prévoyait de cibler le bâtiment et ne l'avait pas évacué "afin de marquer des points politiques contre l'OTAN."

http://www.balkaninsight.com/en/article/journalists-call-for-a-new-probe-in-rtb-bombing?utm_source=Balkan+Transitional+Justice+Daily+Newsletter&utm_campaign=98af544bcd-RSS_EMAIL_CAMPAIGN&utm_medium=email&utm_term=0_561b9a25c3-98af544bcd-311109073

Slovénie. Un référendum sur la nouvelle loi sur les archives (pour le contexte, voir les Nouvelles HRWG 2014-03) a été lancé par l'Assemblée nationale pour le 4 mai ; la Cour constitutionnelle a abrogé le décret, et il est maintenant fixée au 8 juin, a signalé *STA*.

<http://www.sta.si/en/vest.php?s=a&id=2002929>

Sri Lanka. Une unité spéciale de la police mise en place par le gouvernement pour enquêter sur les crimes motivés par la haine religieuse a reçu - le premier jour de ses opérations - 280 plaintes de musulmans et 3 plaintes de bouddhistes, a rapporté *ABPLive*. La gestion des documents va représenter une tâche majeure pour la nouvelle unité de police.

<http://www.abplive.in/World/2014/04/29/article303190.ece/Sri-Lankas-religious-hate-crimes-unit-receives-nearly-300-complaints-on-first-day>

Turquie. Un tribunal d'Ankara a levé l'interdiction du gouvernement sur YouTube (voir les Nouvelles HRWG 2013-04) à l'exception de "15 liens spécifiques de YouTube", a rapporté *CNN*. Le gouvernement a déclaré qu'il avait bloqué le service à cause d'une conversation entre des représentants du gouvernement "discutant prétendument la possibilité d'aller à la guerre avec la Syrie voisine" qui a été divulguée et publiée.

<http://www.cnn.com/2014/04/04/world/europe/turkey-youtube-ban-court/>

Ukraine. La *BBC News Magazine* a publié un article sur les militants ukrainiens tentant de regrouper les archives déchetées, trempées et brûlées récupérées du domaine de l'ancien président Viktor Ianoukovitch, du sauna de l'ancien procureur général, de la maison de l'ancien ministre de l'énergie, et trente sacs poubelles trouvés "sous un complexe" appartenant à un jeune milliardaire. Merci à Antoon De Baets pour la référence. <http://www.bbc.co.uk/news/magazine-26835441>

Royaume-Uni. En mars, des pirates ont fait irruption dans les serveurs informatiques de la Harley Medical Group, ont eu accès à 480'000 dossiers avec des renseignements personnels, puis ont essayé - en vain - de faire chanter le Groupe, a rapporté *Industry News*.

http://www.hotforsecurity.com/blog/hackers-attempt-to-blackmail-cosmetic-surgery-firm-after-stealing-up-to-500000-patients-records-8419.html?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=hacker-blackmail-cosmetic-surgery

Penryn College a accidentellement envoyé son "résumé hebdomadaire des élèves", contenant des éloges et des incidents de comportement, à tous ses étudiants. Bien que le courriel ait été retiré rapidement, il a circulé pendant 30 minutes et a été transmis à au moins un parent et à *The Falmouth Packet*, a rapporté [thisisthewestcountry.co.uk](http://www.thisisthewestcountry.co.uk).

http://www.thisisthewestcountry.co.uk/news/cornwall_news/11163418.Confidential_records_mistakenly_sent_to_all_students_at_Penryn_College/

États-Unis. "Une analyse du *New York Times* sur les documents internes du gouvernement montre que depuis que M. Obama a pris ses fonctions, les deux tiers des cas de près de deux millions d'expulsion impliquent des personnes qui ont commis des infractions mineures, y compris des infractions de la circulation, ou n'ont pas de casier judiciaire du tout. Vingt pour cent, ou environ 394'000 des cas, concernent des personnes reconnues coupables de crimes graves, incluant des infractions relatives aux drogues, comme le démontrent les dossiers.

http://www.nytimes.com/2014/04/07/us/more-deportations-follow-minor-crimes-data-shows.html?_r=0

Le ministère de la Justice a annoncé qu'il "prévoit de recueillir des données dans cinq villes sur les contrôles de police, les recherches, les arrestations et la résolution des cas", afin d'obtenir des données "vérifiables" pour voir "l'effet possible de partialité au sein du système de justice pénale", a rapporté le

Washington Post. <http://www.washingtonpost.com/blogs/wonkblog/wp/2014/04/30/it-is-exceptionally-hard-to-get-good-data-on-racial-bias-in-policing/>

Le Government Accountability Office fédéral (GAO) a indiqué que le nombre de failles dans les informations de sécurité dans les organismes gouvernementaux "impliquant des informations personnellement identifiables ont plus que doublé entre 2009 et 2013", a rapporté *Nextgov.com*, avec 25'566 incidents en 2013.

http://www.nextgov.com/cybersecurity/cybersecurity-report/2014/04/one-chart-shows-why-you-shouldnt-trust-feds-your-data/81844/?oref=nextgov_today_nl GAO se plaint également que les informations de l'Internal Revenue Service aient continué d'être vulnérables aux accès non autorisé et que l'IRS ne se déplace pas assez rapidement pour corriger les problèmes.
<http://www.gao.gov/products/GAO-14-405>

Deux groupes d'anciens combattants militaires ont poursuivi le ministère américain des Anciens Combattants (VA), affirmant qu'il y a une discrimination à l'égard des anciens VA qui déclarent des troubles de stress post-traumatique (PTSD) après avoir été violés. Les demandeurs ont déclaré que les statistiques VA de 2009-2012 démontrent que les fonctionnaires "ont pris en compte 30 pour cent de moins de plaintes de PTSD déposées par les victimes de traumatismes sexuels militaires par rapport à d'autres plaintes de PTSD liées au service," a rapporté *NBC News*. <http://www.nbcnews.com/#/health/mental-health/vet-groups-claim-va-discriminates-against-rape-survivors-n93721>

Dans un exemple frappant qui démontre l'importance des documents, une erreur typographique sur un "rapport pré-sentenciel" (un document créé après qu'une personne est déclarée coupable d'un crime, mais avant que la peine soit déterminée) a ajouté trois ans et demi à la peine de prison de l'homme. Le président Obama est intervenu pour corriger l'erreur après que le tribunal a refusé de faire le changement, a rapporté *Reuters*.

<http://www.reuters.com/article/2014/04/15/us-usa-obama-prisoner-idUSBREA3E1SB20140415>

Le *New York Times* a utilisé les archives de la police et des universités pour étudier "l'enquête non aboutie sur le viol" après qu'une étudiante de première année à l'Université d'État de Floride a déposé une plainte en décembre 2012 contre la star du football de l'université. *The Times* a constaté "qu'il n'y avait pratiquement pas eu d'enquête du tout, soit par la police ou l'université" et que "les éléments de preuve importants avaient disparu" avant que le procureur ouvre le procès, ce qui a conduit à un non-lieu.

<http://www.nytimes.com/interactive/2014/04/16/sports/errors-in-inquiry-on-rape-allegations-against-fsu-jameis-winston.html>

Les Archives nationales, en réponse à une demande liée à la loi du Freedom of Information Act, ont publié "plus de 100 pages de documents d'enquête et des photos du Bureau fédéral" relatives à un incident survenu le 15 juillet 1964, à Canton, au Mississippi, où quatre militants des droits civiques qui conduisaient un camion transportant du matériel de vote, ont été arrêtés par la police

locale de l'État et ont été brutalisés, a rapporté *The [Eastern Iowa] Gazette*.

<http://thegazette.com/2014/03/29/50-year-old-fbi-files-shed-light-on-iowa-mans-police-brutality-case/>

Etats-Unis / Iowa. Un employé de la Maison de l'Iowa, pour les mineurs qui ont commis des actes criminels, est accusé d'avoir agressé une adolescente. Le *Des Moines Register*, qui a fait une longue enquête sur la Maison, a intenté un procès pour obtenir la vidéo de sécurité de l'incident. Les représentants de l'État s'opposent à sa diffusion, au motif que la vidéo est "un document de traitement médical" et que, même si son visage est brouillé, le journal pourrait être en mesure de l'identifier. Cependant, les dossiers d'audiences publiques sur l'affaire contre le travailleur identifient la jeune fille et "d'autres dossiers judiciaires de l'Iowa décrivent son traitement médical, son comportement dans l'institution et ses diagnostics psychiatriques", ce qu'aucun journal n'a publié.

<http://www.desmoinesregister.com/story/news/investigations/2014/04/14/juvenile-home-worker-seeks-girls-medical-records/7690237/>

Etats-Unis / Massachusetts. A Quincy, des archives ont été trouvées dispersées à moins d'un mile du bureau des services aux anciens combattants militaires, et contenaient des informations individuelles sur les anciens combattants, tels que les numéros de sécurité sociale et les demandes d'allocation. Une entreprise de déchiquetage avait "ramassé des milliers de dossiers similaires" à ce bureau; la police enquête sur la façon dont ils se sont retrouvés dans un parc ou dans la rue.

<http://quincy.wickedlocal.com/article/20140426/NEWS/140427263>

Etats-Unis / New York. "Le Département de police de la ville de New York a abandonné un programme secret qui envoyait des détectives en civil dans les quartiers musulmans pour écouter les conversations et construire des dossiers détaillés sur l'endroit où les gens mangeaient, priaient et faisaient des emplettes", a rapporté le *New York Times*. Les documents du programme font l'objet d'un procès en cours, et jusqu'à ce que ce cas soit réglé "la police ne peut pas détruire tous les fichiers de l'Unité démographique" ; cependant, quand l'affaire sera réglée "l'avenir des documents n'est pas clair". Ces documents doivent être conservés pour que les personnes qui voudront dénoncer de futures atteintes aux droits civiques aient accès aux preuves que les archivess fournissent.

http://www.nytimes.com/2014/04/16/nyregion/police-unit-that-spied-on-muslims-is-disbanded.html?_r=0

La Police de New York investigate les affaires traitées par un détective dont l'intégrité est remise en question. Ils ont découvert qu'un dossier sur un assassinat en 1985 contenait de "vieilles notes manuscrites de police qui pourraient disculper deux hommes reconnus coupables" de ce crime. Les notes indiquent que deux témoins ont identifié des tueurs différents des deux hommes qui ont été condamnés; les notes n'ont pas été remises aux avocats de la défense dans l'affaire initiale ce qui, a rapporté le *New York Times*, "est une violation grave des règles de procédure pénale."

<http://www.nytimes.com/2014/04/09/nyregion/notes-found-as-brooklyn-detectives-work-is-reviewed-could-exonerate-two-convicted-of-murder.html>

Ouzbékistan. Le gouvernement a ordonné aux cafés Internet "d'installer des caméras de surveillance, ainsi que de tenir des registres des ressources visitées sur le Web (log-files) et de les stocker pendant 3 mois", a écrit *UzReport*. <http://www.uz24.uz/en/Society/internet-cafes-ordered-to-install-cctv-cameras-and-store-users-log-files>

Publications et conférences.

L'UNESCO a publié la mise à jour de l'étude de Perrine Canavaggio de 2011 sur la liberté de l'information:

<http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002268/226875f.pdf>.

International Justice Tribune, la meilleure source pour les questions relatives aux juridictions internationales, publiée à nouveau. Pour plus d'informations sur l'abonnement, voir

www.justicetribune.com

L'Institute of Commonwealth Studies, Université de Londres, organise une conférence le 29 mai 2014, sur "The Secret Archive: What is the significance of the FCO's 'Migrated Archives' and 'Special Collections'?" Pour consulter le programme et pour vous inscrire, voir

http://store.london.ac.uk/browse/extra_info.asp?compid=1&modid=5&catid=28&prodid=625

Pour ceux qui s'intéressent à la controverse entourant les Archives juives irakiennes, voir le lien ci-dessous pour la vidéo de la conférence tenue à la Cardozo Law School de New York, le 31 mars 2014.

<http://cardozolaw.hosted.panopto.com/Panopto/Pages/Viewer.aspx?id=322aecb9-e5b8-433e-8a46-96b1ca53fb6a>